

COMMISSION AGRICULTURE #2

Communauté de Communes Alpes d'Azur

Visioconférence, mercredi 23-06-2021

Rappel de l'ordre du jour

- Actualités du programme FEADER Foncier agricole
- Lancement du programme LEADER Manger en temps de crise(s)
- Présentation du projet « Emergence du Projet Alimentaire Territorial des Alpes d'Azur »
- Pistes de sujet pour la prochaine commission : réflexion sur une stratégie agricole et alimentaire de territoire.

Liste des personnes présentes en fin de compte-rendu



Il est joint à ce document la présentation projetée en réunion.

COMPTE-RENDU

INTRODUCTION

Gilbert Martinelli, Maire de Pierlas et Vice-Président de la CCAA délégué à l'Agriculture, à la Forêt et aux Espaces Naturels : ouvre la 2^{ème} commission Agriculture :

- Retour sur les actualités générales depuis la dernière commission : des habitudes alimentaires qui ont pu être modifiées au cours de la période COVID 19 et des épisodes météorologiques du printemps (floraison précoce et gelée tardive) qui ont impacté les productions agricoles de nombreux territoires français.
 - ➔ Conforte la volonté du Vice-Président de structurer et de poursuivre les actions communautaires en faveur d'une agriculture et d'une alimentation locale dans un contexte climatique qui évolue.
- Focus sur le projet de ferme bio communale du Cians, à Touët-sur-Var : mise à disposition de terres communales, construction d'un bâtiment d'exploitation (stockage de matériel et lavage de légumes) et aménagement du site (clôture, serres, irrigation). Un appel à candidature a été lancé et un agriculteur identifié : il devrait démarrer sur site en début d'année 2022 pour une production de légumes bio diversifiés.

1. ACTUALITÉS DU PROGRAMME FEADER FONCIER AGRICOLE

- Il est rappelé les 3 actualités du programme FEADER :
 - Lancement des outils de sensibilisation à destination des propriétaires privés – mise à disposition des outils lors du COPIL 3 ;
 - Signature de la Convention d'Intervention Foncière avec la SAFER : toutes les communes sont informées des notifications de vente et peuvent préempter ;
 - Comité de pilotage n°3 pour clôturer le programme à venir.

Jean-Louis Cossa, 1^{er} adjoint de Beuil : *les données cartographiques seront-elles mises à disposition et sous quelle forme ?*

Grégoire Lambert (GL) : *il est prévu de fournir au COPIL 3 un atlas à chaque commune présentant 3 cartes :*

- Une carte des espaces agricoles,
- Une carte des espaces à potentiel agricole
- Une carte des biens publics et des biens présumés vacants.

Ces cartes seront transmises en format PDF. La CCAA est à disposition des communes pour faire une présentation de l'atlas.

- L'un des objectifs de la commission est d'identifier des pistes de poursuite en lien avec le foncier agricole qui seront présentées en COPIL 3 : plusieurs pistes sont suggérées.

Anthony Salomone, Maire d'Aiglun : les pistes de poursuite sont bien ciblées.

GL : les pistes de poursuite sont donc proposées au COPIL. Certaines sont rapidement concrétisables, d'autres nécessitent un approfondissement qui pourrait avoir lieu en commission agriculture, comme par exemple, le sujet de l'acquisition foncière par les communes : lorsqu'il y a une vente de terrain agricole et en l'absence d'agriculteur intéressé, est-ce aux communes de se porter acquéreuse ? Est-ce leur vocation ? Ou pourrait-il être fait appel à d'autres organisations (Etablissement Public Foncier, SCIC – Société Coopérative d'Intérêt Collectif, etc.) ? Dans quelles conditions ?

Denise Leiboff, Maire de Lieuche : la Dotation Cantonale d'Aménagement (DCA) permettrait de financer en partie des acquisitions de foncier mais c'est un point à vérifier.

GL : Après prise d'information auprès du Conseil Départemental 06, c'est confirmé. La Dotation Cantonale d'Aménagement peut être utilisée pour toute intervention décrite dans le Règlement départemental des aides aux collectivités, consultable en ligne sur le lien suivant : <https://fr.calameo.com/read/000334644db2b0a20c6ed>

C'est le cas de l'acquisition de foncier agricole (page 51 du règlement).

Concrètement, si une commune souhaite faire une acquisition de foncier agricole, elle peut déposer un dossier aux services du CD06 (Service d'appui financier aux collectivités) qui l'instruira techniquement et administrativement avant de le faire passer en Commission Permanente : si le dossier est retenu, il bénéficiera du taux de subvention fixé par le règlement de 40%. La commune peut ensuite additionner une partie de sa DCA pour atteindre la limite des 80% du projet : reste à sa charge les 20% habituels d'autofinancement.

Contact du service d'appui financier aux collectivités :

Stéphanie PAYAN

Chef du service d'appui financier aux collectivités

Direction de l'attractivité territoriale

Département des Alpes Maritimes

Tel : 04.89.04.23.57

E-mail : spayan@departement06.fr

2. LANCEMENT DU PROGRAMME MANGER EN TEMPS DE CRISE(S)

- Dans le cadre de l'action 1 – diagnostic des circuits-courts mis en œuvre pendant la période du COVID 19, un questionnaire est en cours de réalisation à destination des communes pour :
 - Connaître les actions qui se sont organisées dans les communes en lien avec les circuits-courts et l'alimentation au cours de la période COVID ;
 - + Connaître les projets communaux en lien avec l'agriculture et l'alimentation

Lolita Guyon, conseillère municipale de Daluis : sur la commune de Daluis, un point de livraison a été organisé : les producteurs du territoire amenaient les commandes et les habitants pouvaient venir les récupérer.

- L'action 2 a pour objectif de soutenir concrètement 3 opérations pilotes qui auront été identifiées grâce aux questionnaires transmis aux agriculteurs et aux communes.

Anthony Paquien, DGS : *les communes sont porteuses de nombreuses actions, c'est important de les recenser et de connaître leurs besoins. La CCAA peut ensuite les informer des financements existants. Dans cette perspective, un questionnaire va être transmis aux communes au cours de l'été. Dans cette recherche de financement, il peut être fait preuve d'agilité. Une option serait de s'appuyer sur la solidarité intercommunale avec pourquoi pas une mutualisation de dotation pour des projets intercommunaux.*

- L'action 3 vise à sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux liens entre agriculture, alimentation, territoire et climat et ensuite à élaborer une stratégie agricole et alimentaire de territoire, avec identification des axes prioritaires et déclinaison d'un plan d'action.

NB : deux diagnostics ont été réalisés sur le territoire et serviront de base de travail à l'élaboration de la stratégie :

- Diagnostic du système alimentaire, GEDAR, 2018-2019
- Elaboration d'une Stratégie de préservation du foncier agricole, 2019-2021, CCAA et partenaires

Jean-Pierre Clérissi, conseiller municipal de Lieuche : *dans la stratégie de territoire, il importe de rappeler la réalité économique des volumes produits, et de connaître ce qu'on importe et exporte. Il faut aider à produire davantage.*

Gilbert Martinelli : *abonde en rappelant aujourd'hui que l'autonomie alimentaire des Alpes-Maritimes est de 2% (NB spécifiquement pour l'aire urbaine de Nice, il s'agirait de 2.1% d'après l'étude du Cabinet Utopies, 2017, <https://www.utopies.com/wp-content/uploads/2019/12/autonomie-alimentaire-des-villes-notedeposition12.pdf>)*

GL : l'étude produite par le GEDAR fait un état des lieux de ce qui est produit et de ce qui est consommé. En revanche, on n'a pas de chiffre sur les flux : ce qui entre / sort et par conséquent on ne connaît pas la part de local dans notre consommation.

Lolita Guyon, conseillère municipale de Daluis : *rappelle l'organisation en 2020-2021 du Défi Famille à Alimentation Positive (Défi FAP), piloté par le GEDAR et qui vise à sensibiliser les habitants à augmenter la consommation de produits locaux, si possible bio, à travers différents ateliers : à la ferme, atelier cuisine, atelier vrac et zéro déchet, etc. Il y a eu 3 zones d'animations, à Roquestéron avec Bulle d'Air, à Puget-Théniers avec le Cépage et à Guillaumes avec le Centre Social l'Epi. Le Défi FAP va connaître une nouvelle édition à partir de septembre 2021.*

Anthony Salomone, Maire d'Aiglun : *poursuit :*

- *En rappelant le travail de grande qualité du Diagnostic du Système Alimentaire produit par le GEDAR : ce document pourrait être diffusé largement ?*
- *Où en est-on dans la réflexion de l'intégration de produits locaux dans les cantines ?*
- *Sur le Projet La Plume : ça fait partie des projets d'ampleur sur lesquels s'appuyer et fédérer les gens autour de pôles agricoles centralisateurs, pour créer des liens.*

Anthony Paquien, DGS :

- *L'approvisionnement local de la restauration scolaire n'est pas satisfaisant à date. Ce sujet est à aborder dans la construction de la stratégie.*
- *Sur le Projet La Plume : pourquoi pas organiser une visite avec les membres de la commission agriculture ?*

GL : l'étude du GEDAR est transmise à l'ensemble des membres de la Commission Agriculture.

3. PRÉSENTATION DU PROJET « ÉMERGENCE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DES ALPES D'AZUR »

- **Information :** le projet agricole et alimentaire de la CC Alpes d'Azur est reconnu comme Projet Alimentaire Territorial (PAT) de niveau 1 (sur 2), depuis le 19 mai 2021 et valable pour les 3 prochaines années. Être reconnu PAT, c'est être identifié comme un territoire d'initiatives dans le

champ de l'agriculture et de l'alimentation et augmente les possibilités de bénéficier de subventions pour de l'animation et / ou des investissements.

- En étant reconnu PAT de niveau 1, la CCAA s'engage à poursuivre son travail : fédérer les acteurs du territoire, réaliser des actions concrètes et faire le bilan de ses actions lors du prochain renouvellement de la reconnaissance dans 3 ans.
- Concrètement, un dépôt de demande de subvention a été déposé au Programme National de l'Alimentation (PNA) pour obtenir des financements pour recruter un animateur et financer des prestations techniques d'opérateurs agricoles, des interventions de sensibilisation et des fournitures de communication. Le montant total est estimé à 142 160 € TTC sur 3 ans et il est prévu de solliciter le Programme National pour l'Alimentation à hauteur de 70% des dépenses (soit 100 000 € TTC). Il est proposé de présenter une délibération en ce sens au prochain conseil communautaire du vendredi 25/06/2021.
- NB : en parallèle, la commune de Touët-sur-Var a pu bénéficier de subventions pour son projet de création de ferme communale bio du Cians grâce à la reconnaissance PAT. Sans cette reconnaissance, le projet communal n'était pas éligible à l'appel à projet France Relance lancé par l'Etat.

4. PISTE DE SUJET POUR LA PROCHAINE COMMISSION : REFLEXION SUR UNE STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

- Il est rappelé que tant dans la stratégie que dans des actions opérationnelles, la CC Alpes d'Azur ne part pas de zéro :
 - Sur la stratégie : les élus communautaires ont déjà identifié des axes prioritaires pour l'agriculture et l'alimentation, notamment dans le SCoT : les élus de la commission agriculture pourront s'appuyer sur ces éléments dans l'élaboration de la stratégie agricole.
 - Sur le terrain : des actions ont également déjà été portées soit par la CC Alpes d'azur, soit par des acteurs du territoire : l'objectif étant de les coordonner et de les amplifier.
- Le programme Manger en temps de crise(s) a pour objectif de créer une stratégie et un plan d'actions. Lors de la prochaine commission, les étapes de la construction de cette stratégie seront discutées.

Anthony Salomone, Maire d'Aiglun : pose deux questions :

- *Est-il prévu de sensibiliser les citoyens sur le changement climatique ?*
- *Pour alimenter la réflexion autour de la communication des actions agricoles, pourquoi ne pas organiser à l'échelle de la CCAA une fête agricole ? Un parallèle est fait avec la Fête du PNR.*

Anthony Paquien, DGS :

- *Concernant le changement climatique, nous ne disposons que d'études parcellaires du sujet, avec peu d'éléments probants. Il est prévu une mobilisation du pôle Espaces Naturels pour approfondir ce sujet.*

Carole Borelli, 1^{ère} adjointe de Villars-sur-Var : évoque le projet de reconquête agricole et de valorisation du patrimoine viticole de Villars-sur-Var. Un exemple de projet qui pourrait alimenter la réflexion sur la stratégie agricole.

ANNEXE

Personnes présentes

Gilbert Martinelli	Maire de Pierlas
Denise Leiboff	Maire de Lieuche
Anthony Salomone	Maire d'Aiglun
Carole Borrelli	1ère adjointe de Villars-sur-Var
Jean-Louis Cossa	1er adjoint de Beuil
Jean-Pierre Clérissi	2 nd adjoint de Lieuche
Thierry Alvarez	3ème adjoint de Thiery
Lolita Guyon	Conseillère municipale de Daluis
Ivan Martouzet	Conseiller municipal de La Penne
Richard-Alexandre Arquillère	Conseiller municipal de Massoins
Olivier Rouso	Conseiller municipal de Roquestéron
Anthony Paquien	DGS CCAA
Grégoire Lambert	Chargé de mission agriculture alimentation

Excusées :

- Florence Bonnard, 1^{ère} adjointe de Sallagriffon
- Maud Orne-Gliemann, directrice du pôle développement local et durable